



Royaume du Maroc
Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau
Centre National d'Essais et d'Homologation



Réception et contrôle technique des véhicules au Maroc – Perspectives de développement –

Présenté par:

Karim Adib

**Directeur du Centre National
d'Essais et d'Homologation**



**Palais des Nations à Genève
13-15 Novembre 2018**



PLAN



Réglementation marocaine en termes de Réception et de Contrôle Technique des véhicules

[\(Voir la présentation du Maroc lors de 173^{ème} édition du forum WP29 .
Ladite présentation est disponible sur le site officiel de l'UNECE\)](#)

PLAN
PLAN

Projets et objectifs visés



PLAN



PLAN
PLAN

Projets et objectifs visés



Principales réalisations 2017/2018



▪ Homologation des véhicules :

- ✓ Audit de la COP pour les constructeurs et de leurs mandataires par des prestataires mandatés par l'administration ;
- ✓ Partage en temps réel des PV de réception avec les centres d'immatriculation.

▪ Contrôle technique des véhicules :

- ✓ Audit généralisé des réseaux, des centres de contrôle technique et des contrôleurs. Opération externalisée auprès d'un opérateur privé avec utilisation des Technologies de l'Information (communication en temps réel des résultats des audits, génération systématique des rapports et des synthèses, réalisation des bilans des compétences des contrôleurs, ...)
- ✓ Publication en 2018 dans le BO de la version marocaine de la norme ISO 17020 relative aux centres de contrôle technique.



Chantiers lancés

Contrôle technique des véhicules



- Mise en place d'un Système d'Information central pour la prise en charge, le pilotage et le contrôle de l'activité du contrôle technique en temps réel.

- Mise en place d'un Contrat programme entre le Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau et les Réseaux des centres de contrôle technique pour la période 2018 – 2021, ce contrat permettra :
 - ✓ L'amélioration des indicateurs de la sécurité routière à travers l'augmentation des points de contrôle et des défauts soumis et ce via le nouveau CDC;
 - ✓ L'amélioration de la qualité d'accueil et la qualité du service rendu aux citoyens ;
 - ✓ L'amélioration des salaires et des avantages sociaux octroyés aux agents visiteurs et chefs des centres de contrôle technique.

- Lancement du processus d'Accréditation des centres de contrôle technique suivant la norme ISO 17020.



Chantiers lancés

Homologation des véhicules



- Passage à la norme antipollution Euro 6b à l'horizon 2022;
- Etude préalable pour la mise en place d'un laboratoire national d'essais sur les véhicules, leurs éléments et leurs accessoires dans le cadre d'un partenariat public privé;
- Projet d'externalisation de la réception à titre isolé.



Projets en cours de finalisation



- Mise à niveau des compétences opérant dans le secteur du contrôle technique;
- Analyse et synthèse des données du contrôle technique collectées depuis 2009;
- Audit des opérateurs, des centres et des contrôleurs suivant un nouveau référentiel plus exhaustif;
- Mise à niveau des secteurs de la pièce de rechange, de la carrosserie et de la réparation;
- Projet d'Externalisation et d'infogérance des applications web du CNEH.



Objectifs à court terme

- Lancer les négociations relatives à l'adhésion du Royaume du Maroc aux accords des Nations Unies administrés par le WP.29 pour la réception et le contrôle technique;
- Remettre à niveau du système national de réception et de contrôle technique des véhicules;
- Accompagner l'industrie nationale qui est en développement très rapide.



Proposition



Élaborer et mettre en place un cadre de partenariat entre le WP29, le CITA et le Ministère pour atteindre les objectifs escomptés



Nous demandons une assistance pour une implémentation progressive des règlements des accords de 1958 et 1997 dans le système national marocain.



Merci pour votre attention